

LE MOT DU MAIRE

Une nouvelle équipe municipale est donc en charge, pour six ans, de la gestion de nos affaires communes. Ses membres remercient tous les Livryens de la confiance qu'ils leur ont renouvelée. Un remerciement va aussi aux « anciens » qui ont décidé de ne pas se représenter pour leur participation active pendant les sept années passées (et parfois bien davantage).

L'objectif est de poursuivre dans le même sens la politique engagée, avec une équipe rajeunie et soudée. Tous nous sommes soucieux du service aux habitants de Livry, en recherchant l'efficacité dans les projets et le meilleur compromis au bénéfice de l'intérêt général et de l'harmonie du village. La confirmation en sera apportée j'espère dans les réalisations à venir.

Pour que règne une bonne harmonie dans notre vie communale il est nécessaire que chacun vaque à ses activités sans gêne pour les autres. J'ai déjà évoqué cette nécessité à propos de la circulation automobile, vitesse et stationnement.

Un autre aspect, moins matériel mais tout aussi essentiel, concourt à tendre vers l'harmonie : l'implication d'un certain nombre de Livryens dans les activités visant, dans des domaines aussi divers que les

Suite page suivante



La nouvelle équipe municipale au (presque) complet : manquent sur cette photo F. Tonnelier et J.-M. Leber.

Pas peu fiers, les membres de l'ARVAL ! Ils exhibent le diplôme attribuant l'orchidée de bronze au Clos des Pierrottes cru 2006 décerné par un jury de professionnels au concours des vins de Boissy 2000, association de Boissy-Saint-Léger.



loisirs, le sport, la culture, la petite enfance, la jeunesse, etc., à l'animation, à la vie du village.

Si la commune s'efforce d'organiser ces activités, elle s'appuie beaucoup sur les associations, dont elle soutient et soutiendra les initiatives, financièrement notamment. Nous avons la chance à Livry d'avoir près de 20 associations. Avec notre place, ses commerces et ses boulistes, ce sont elles qui font l'ambiance du village.

Nombre d'entre nous apprécient cette ambiance villageoise, cette convivialité, et veulent la voir perdurer. Mais elle est fragile, soyons-en conscients. Elle ne se maintiendra que si on l'alimente, et d'abord en participant. Bien sûr chacun a ses activités personnelles, un emploi du temps souvent chargé. Mais sans la participation, même épisodique, du plus grand nombre à un domaine d'activité qui l'intéresse, la vie sociale privilégiée que nous connaissons ne pourrait que s'évanouir. Merci d'y penser et, un peu, beaucoup... participons !

Le maire,
Michel Le Maoult

Commissions et syndicats

L'équipe municipale ayant été élue dans sa totalité lors du 1^{er} tour de scrutin, le 9 mars, le conseil municipal s'est réuni le samedi 15 mars pour procéder à l'élection du maire et des adjoints, des délégués de la commune auprès des instances communautaires, des divers syndicats intercommunaux, ainsi que pour désigner les membres des commissions communales.

Ont donc été élus :

Michel Le Maoult, maire

Slim Laatar, 1^{er} adjoint chargé des travaux

Dominique Gervais, 2^e adjoint chargé de l'urbanisme

Philippe Perrier, 3^e adjoint chargé des affaires scolaires

Annie Berton, 4^e adjoint chargé des affaires sociales

Philippe Bailly, 5^e adjoint chargé de l'animation et de la communication

Il a été décidé de procéder à la nomination d'un conseiller délégué en charge des finances (budget, commandes publiques), du transport et du suivi du syndicat d'électrification : **Chantal Guégan** est élue à ce poste.

Concernant les représentants de la commune de Livry au sein du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération, ont été désignés **Michel Le Maoult**, **Régis Dagron**, **Romain Valembois** et **Philippe Perrier**. D'autre part, il est décidé de désigner un membre supplémentaire au sein du Bureau communautaire en la personne de **R. Dagron**.

Syndicats intercommunaux et autres organismes

Syndicat de gestion du foyer-résidence : M. Le Maoult, A. Berton (titulaires), F. Geoffroy, C. Hénaut (suppléantes).

Syndicat d'électrification : C. Guégan, O. Chantoiseau (titulaires), R. Valembois (suppléant).

Syndicat du ru de la Noue : R. Valembois, P. Bailly, C. Simon (titulaires), D. Planes, J.-M. Leber (suppléants).

Association Rivage (maintien à domicile des personnes âgées) :

A. Berton.

Représentants auprès des conseils d'école : O. Chantoiseau, C. Hénaut.

C.C.A.S. : A. Berton, F. Geoffroy, O. Chantoiseau, C. Hénaut, C. Guieba.

Commissions communales

Commission d'appel d'offres : M. Le Maoult, S. Laatar, R. Dagron, H. Ducat (titulaires), C. Guégan, D. Planes, O. Chantoiseau (suppléants).

Commission des finances : C. Guégan, F. Geoffroy, A. Berton, R. Dagron.

Commission urbanisme et cadre de vie : D. Gervais, F. Tonnelier, L. Reguillo-Lara, C. Simon, Ph. Bailly, D. Planes, R. Valembois, R. Dagron.

Commission des affaires scolaires : P. Perrier, H. Ducat, C. Guieba, O. Chantoiseau, C. Hénaut.

Commission travaux : S. Laatar, H. Ducat, C. Guégan, D. Gervais, R. Valembois, D. Planes, J.-M. Leber.

Commission des affaires sociales : A. Berton, F. Geoffroy, C. Hénaut, C. Guieba, O. Chantoiseau.

Commission communication et animation : Ph. Bailly, C. Simon, J.-M. Leber, L. Reguillo-Lara, C. Guieba, D. Planes.

Jury communal des maisons fleuries : C. Guégan, C. Guieba, H. Ducat.

Commission d'attribution pour les logements conventionnés : M. Le Maoult, A. Berton, O. Chantoiseau, C. Simon, C. Guieba.

Correspondant Défense : D. Gervais.

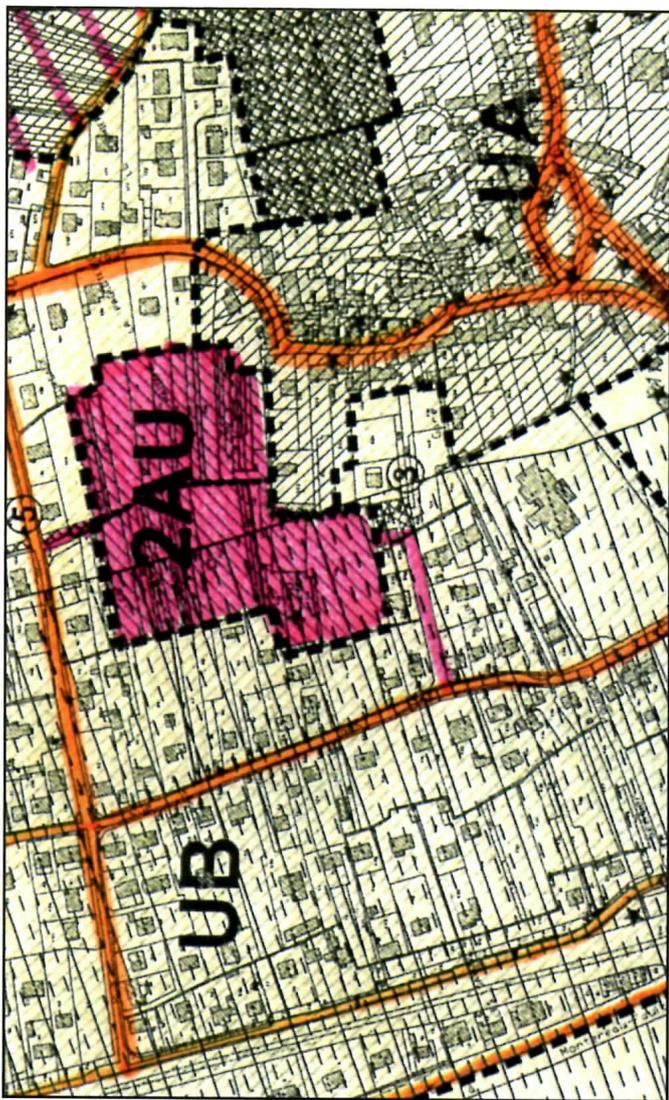
URBANISME

Vers une évolution nécessaire mais maîtrisée du village

Après plusieurs années de travail, le plan local d'urbanisme (PLU) de Livry a été adopté à l'unanimité lors de la dernière réunion du conseil municipal du précédent mandat, en février 2008. Il est donc, maintenant, notre référence à tous.

Le rapport de présentation du PLU souligne certains aspects de l'évolution du village : signalons la rareté des terrains constructibles, donc une offre faible par rapport à la demande, entraînant des coûts d'achat élevés particulièrement pour des jeunes ménages en première acquisition ; une population qui a tendance à vieillir ; peu de logements vacants ; une taille des ménage en baisse. Le dernier lotissement réalisé à Livry, celui des Dragées, date de 1989. D'autre part, pour respecter la loi relative à la « solidarité et au renouvellement urbain » (SRU) de décembre 2000, qui place à 20 % le nombre minimum de logements conventionnés dans les communes à l'horizon 2020, nous devrions en construire à terme une cinquantaine, en tenant compte des 15 déjà prévus au bout de la rue de la Folie.

Le PLU prévoit des zones à urbaniser dites « AU » dans le secteur des Pierrottes, des Remonnes et du bois d'Azier. Le plus proche du cœur du village, celui des Pierrottes, qui représente un peu plus de 2 hectares, va faire l'objet d'une



Ci-dessus en rose, la zone des Pierrottes (en haut à droite la place, au centre la rue des Chanois, en bas, la rue de Melun.

étude afin d'y développer une urbanisation mixte, pavillons privés et logements conventionnés, au cours de ce mandat de 6 ans. Ceci en respectant notre environnement paysager et architectural, et bien sûr les règles du PLU.

Il va sans dire que l'espace disponible aux Pierrottes ne permettra d'y réaliser qu'un nombre limité de logements. L'équipe municipale va donc définir un projet qui sera porté à la connaissance de l'ensemble de la population du village. Dans les deux autres zones « AU » (les Remonnes et le bois d'Azier), la commune continuera, si nécessaire, d'y faire des acquisitions en fonction des opportunités pour préserver l'avenir.

Concernant la gare (voir article page 9), la Communauté d'agglomération doit démarrer, en fin d'année, la réalisation d'un parking d'une quarantaine de places à côté du petit parking actuel, sur le jardin actuellement en friches. A plus long terme, nous sommes toujours demandeurs d'une modernisation de la gare et de ses accès.

Notons également, en matière d'urbanisme, l'étude qui va être menée pour transplanter notre mairie, devenue exiguë, dans (ou à la place de) l'ancien restaurant scolaire, et l'aménagement l'an prochain, pour nos jeunes, d'un petit terrain multi-sports de 300 m² environ à côté de la place Mouton (près du panneau de basket actuel).

Comme on dit : « Il y a du pain sur la planche. »

D. G.

Ambiance Coiff

Dans les locaux de l'agence postale qu'elle loue à la commune et qu'elle a rapidement et joliment transformés, Viviane a ouvert début décembre un salon de coiffure qui connaît depuis les premiers jours un franc succès.

Femmes, hommes et enfants peuvent venir confier leurs cheveux - et même leur barbe - à cette coiffeuse expérimentée qui exerçait auparavant au Mée.

Ambiance Coiff : 01 64 38 07 35. Horaires d'ouverture : mardi, mercredi et jeudi de 9 h à midi et de 13 h 30 à 18 h 30 ; vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h ; samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.



FINANCES

Budget communal 2008



Le 28 mars, la nouvelle équipe municipale a voté le budget primitif pour 2008, en accord avec la préparation et les propositions de l'ancienne équipe.

Les dépenses et recettes s'équilibrent à hauteur de
422 229 07 euros en investissement
1 653 537 00 euros en fonctionnement.

L'année 2008 sera, comme 2007, une année de transition, sans évolution notable en fonctionnement et surtout sans investissements importants, entre deux contrats ruraux et deux contrats triennaux de voirie. Pour les contrats à venir, les dossiers et demandes de subvention ont été déposés aux

Conseils général et régional mais les travaux et dépenses correspondantes ne sont attendus que pour la fin de l'année.

Rappelons que le contrat de voirie concerne l'avenue F.-Javal et le chemin latéral, le contrat rural concerne lui l'agrandissement de la maison de la petite enfance, la réfection du sol de la place et le transfert de la mairie dans l'ancien restaurant scolaire. (A noter que pour ce dernier projet des réflexions sont encore en cours pour optimiser l'importance de la rénovation du bâtiment, son ouverture sur le parc Dumaine, etc.)

Le budget 2008 permettra donc de dégager des ressources pour couvrir une partie de ces dépenses futures et limiter le recours à l'emprunt au strict nécessaire, tout en maintenant inchangés les taux d'imposition communaux (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti).

Si nous sommes relativement sereins pour ce qui est de nos finances locales, d'autres affaires financières nous concernent, et au premier chef l'équilibre budgétaire de la Communauté d'agglomération. La presse s'est fait l'écho des difficultés à venir. Ce n'est certes pas une surprise pour nous puisque nous l'évoquions déjà dans le Livry-Info de juin 2004. Malheureusement la situation s'est, depuis, aggravée chaque année sans que soient prises les décisions qui convenaient. Le nouveau Conseil communautaire élu récemment devra trouver des solutions et les choix seront difficiles.

M. L.M.

Suite aux élections municipales, une nouvelle commission des affaires scolaire s'est constituée. Les cinq élus qui la composent souhaitent travailler, comme annoncé, dans la continuité de ce qui se faisait précédemment, avec comme priorité l'amélioration des services scolaires et périscolaires et un dialogue constructif avec la FCPE.

La fluctuation des effectifs étant ce qu'elle est, nous avons eu fin mars la confirmation par l'inspecteur d'académie de la fermeture d'une classe de maternelle. En effet, avec un effectif prévu de 50 élèves en maternelle en septembre, cette fermeture - que nous avons réussi à repousser jusqu'à présent - était inévitable. Les enfants n'en seront pas pénalisés : 25 élèves par classe, avec deux institutrices compétentes et deux ATSEM, travailleront dans de bonnes conditions. L'inspection académique nous a assurés que nos prévisions d'effectifs ayant toujours été très proches de la réalité, la réouverture d'une classe lorsque les effectifs remonteront ne poserait pas de problème...

Enfin, pour ce qui concerne le restaurant scolaire, depuis novembre dernier nous faisons déjeuner les enfants de grande section de maternelle avec les petite et moyenne sections, ce qui leur permet de disposer de davantage de temps pour manger.

Ph. P.

Le 1^{er} décembre dernier était dévoilée sur le mur du restaurant scolaire une plaque rappelant le souvenir de Daniel Hénaut, en présence de son épouse, de ses enfants et petits-enfants, et de diverses personnalités dont Y. Bodin, sénateur, et J.-C. Mignon, député et président de la Communauté d'agglomération.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES



Kermesse des écoles : samedi 14 juin • Kermesse des écoles : samedi 14 juin • Kermesse

PÉDIBUS

*Le pédibus a commencé le 5 avril et a rencontré un vif succès : environ 48 enfants inscrits. Une période « test » est mise en place jusque fin juin 2008. Cinq trajets ont été tracés et des marquages ont été réalisés par la municipalité (vous avez sans doute remarqué les panneaux du pédibus qui précisent la couleur de la ligne et l'heure de passage). **Merci à tous de laisser les trottoirs libres pour le passage des piétons.***



Chaque samedi matin, les enfants inscrits auprès du responsable de ligne vont à l'école à pied, encadrés par 2 parents bénévoles. Les parents assurent l'accompagnement 1 fois toutes les 2 ou 3 semaines suivant leur nombre. Sur certaines lignes, compte tenu des disponibilités des parents, le pédibus passe également les lundi et mardi. Les trajets ont été étudiés en fonction du domicile des enfants, mais ne dépassent pas 15 mn de marche lente. Ainsi pour le trajet le plus éloigné de l'école, le départ est à 8 h 15 pour ceux qui empruntent la ligne dès le début. Ce mode de déplacement vise à éduquer nos enfants aux règles de conduite à tenir dans la rue, à se déplacer autrement qu'en voiture, à limiter les encombrements aux abords de l'école et les risques d'accident...

Les enfants apprécient ce nouveau mode de déplacement et en profitent pour discuter dans les rangs. Les parents sont également très satisfaits de faire de nouvelles connaissances ou de voir leurs enfants partir à l'école en toute sécurité.

A tout moment les enfants et leurs parents, grands-parents, amis, voisins, peuvent s'inscrire. Vous avez un peu de temps et aimeriez nous rejoindre ? N'hésitez pas à appeler la présidente FCPE pour avoir des informations complémentaires au 01 64 37 39 68.



Les petits ont eu leur loto

Le samedi 16 février, la FCPE organisait un loto pour les petits.

A la place des boules habituelles, on tirait de grands cartons avec des images, les lots étaient des jeux et accessoires pour enfants, tout était fait pour eux. Crêpes, mini-canettes pour le goûter, cadeau à l'arrivée pour les enfants qui étaient venus déguisés, cet après-midi qui débutait à 15 heures après la sieste des plus jeunes s'est terminé à 17 heures pour les enfants ravis.

Le bénéfice, 450 €, a été intégralement affecté à la sortie scolaire de fin d'année des maternelles dans une ferme pédagogique.





Début avril, à la suite d'une fausse manœuvre, une voiture qui quittait son stationnement sur le parking derrière l'église a défoncé la barrière en bois, descendu le petit talus et est venue finir sa course dans le mur de l'épicerie. Heureusement, personne ne se trouvait sur la voie piétonne à ce moment-là. Plus de peur que de mal donc - sauf pour la voiture.

Enfin chacun aura remarqué la mise en place de deux ralentisseurs rue de Vaux, près de la sortie de l'ancien restaurant scolaire et devant la propriété Fournié, afin de diminuer la vitesse dans ce secteur très fréquenté.

S. L.



ATTENTION TRAVAUX

Au chapitre des travaux achevés, on peut classer la réfection des murs du cimetière, tant à l'arrière que le long du bois de la Garenne, ainsi que les deux piliers encadrant la grande porte, chantier achevé par la plantation d'arbustes le long du mur arrière.

Dans le courant du second semestre 2008, des travaux rue de la Folie permettront la création d'un trottoir et la réalisation d'entrées charretières.

Courant avril ont débuté devant l'entrée principale du groupe primaire des travaux visant à assurer la sécurité des enfants aux abords de l'école et à empêcher le stationnement anarchique grâce à un rétrécissement de chaussée. D'autre part vont être créées sur toute la longueur de la rue des Chanois (1^{re} partie) des places de stationnement matérialisées au sol dans le but de réduire la vitesse des véhicules. Il n'est pas inutile de rappeler que les trottoirs sont destinés aux piétons.

Enfin, devant le nombre important de motos et de quads empruntant indûment les allées des bois, il sera apposé sur les barrières existantes - et sur celles qui viendront s'y ajouter - des panneaux d'interdiction rappelant que les bois sont interdits à tout véhicule à moteur - sauf pour les propriétaires de parcelles évidemment.



Après la réfection du mur, les plantations viendront masquer les plaques de ciment.



Mise en sécurité de l'entrée du groupe primaire rue des Chanois fin avril - début mai avec rétrécissement et ralentisseur.

Remarquable travail de nos employés communaux qui, au printemps, ont entièrement nettoyé le parc A.-Vivot, enlevant des souches, coupant des arbres dangereux et éliminant les ronces pour le rendre agréable à la promenade.

Avant la réalisation de l'espace multisports, en fin d'année ou courant 2009, une plate-forme en dur est en cours d'aménagement place Mouton devant les panneaux de basket existants. Cela permettra aux jeunes de faire rebondir des ballons et de marquer des paniers dès cet été.

Plus de raison donc d'aller squatter le plateau de l'école primaire en escaladant le grillage.





PREFECTURE DE SEINE-ET-MARNE

SECHERESSE 2008

MESURES DE RESTRICTIONS DES USAGES DE L'EAU POUR LA NAPPE DE CHAMPIGNY

SEUIL D'ALERTE

L'année hydrologique 2006-2007 a été proche de la normale en Seine-et-Marne, mais cependant déficitaire en terme de pluie efficace.

Compte tenu des déficits pluviométriques successifs des trois années précédentes, la recharge de la nappe de Champigny n'a été que modérée, et n'a pas permis une remontée suffisante du niveau pour lever en totalité les restrictions d'usage. Ainsi, le niveau de la nappe de Champigny reste sous le **seuil d'alerte**.

Pour les particuliers et professionnels, ces restrictions concernent notamment :

Mesures	Franchissement du seuil de crise renforcée
Lavage des véhicules	Interdit sauf dans les stations professionnelles, munies d'un système de recyclage ou de lavage à haute pression.
Arrosage des pelouses, des espaces verts, des espaces sportifs de toute nature	Interdit entre 8 h et 20 h.
Arrosage des jardins potagers et des massifs floraux	Interdit entre 8 h et 20 h
Lavage des voiries, nettoyage des terrasses et façades ne faisant pas l'objet de travaux	Limité au strict nécessaire pour assurer l'hygiène et la salubrité publique
Activités industrielles et commerciales (hors installations classées pour la protection de l'environnement)	Limitation de la consommation en eau au strict nécessaire
Arrosage des golfs	Interdit entre 8 h et 20 h
Irrigation des grandes cultures et établissements équestres au sens de la loi Développement des territoires ruraux	Interdits par forage entre 12h et 20h et le dimanche de 8h à 20h.
Irrigation des cultures légumières et maraîchères, y compris pommes de terre, horticulture, pépinière et culture de gazon	Information des agriculteurs spécialisés. Sensibilisation aux économies d'eau.
Remplissage des piscines privées à usage familial	Interdit, sauf pour les chantiers en cours.
Remplissage des plans d'eau	Interdit
Alimentation des fontaines publiques en circuit ouvert	Interdite

Par ailleurs, il vous est demandé d'utiliser l'eau au plus juste des besoins, d'éviter tout gaspillage et réserver cette ressource rare aux usages prioritaires.

En cas de demande d'informations complémentaires, vous pouvez consulter le site Internet de la direction départementale de l'agriculture et de la forêt : www.ddaf.seine-et-marne.agriculture.gouv.fr ou nous contacter par téléphone au 01.64.41.33.87.



Des fourreaux destinés à recevoir la fibre optique ont été enfouis en décembre (ci-dessus rue de La Rochette). Toute la Seine-et-Marne devrait être raccordée au très haut débit ADSL en 2008.

Avis aux jardiniers amateurs

Les Jardiniers de France, 1^{re} association de jardiniers amateurs, reconnue d'utilité publique pour ses actions (jardins pour les autres, ateliers découverte dans les écoles, hortithérapie), offre à ses adhérents : ateliers de jardinage gratuits, visites, rencontres, événements ; SOS jardin (service d'appel téléphonique) ; catalogue de produits jardin ; réductions et offres chez les partenaires.

Pour de plus amples renseignements, contacter J. Lemaigre, 19, rue du Four à Chaux à Livry, 01 63 09 19 65.

Transilien 2009 - Paris Sud-Est

Le STIF, en charge de l'organisation des transports publics en Ile-de-France, a décidé de renforcer les fréquences des trains sur certaines lignes Transiliens SNCF, notamment aux heures creuses et le week-end, en développant le cadencement, c'est-à-dire le passage des trains à des heures toujours identiques, facilement mémorisables. Cette nouveauté s'appliquera dès la mi-décembre 2008 sur notre ligne Paris-Lyon, vers Montereau et Montargis.

Si le projet améliore la desserte en heures creuses, il appelle des réserves concernant les heures de pointe pour lesquelles on peut craindre une dégradation globale de la qualité de service. Pour la gare de Livry, Transilien 2009 implique un changement systématique en gare de Melun, des difficultés de correspondance, des risques de retard et donc une dégradation du service rendu.

C'est la raison pour laquelle nous sommes intervenus, en janvier 2008, auprès du Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF), du Syndicat Mixte d'Etude et de Programmation (SMEP), des Conseils Régional et Général et des élus locaux directement concernés pour leur faire connaître notre avis défavorable sur ce projet élaboré sans concertation des élus et des usagers. La Communauté d'agglomération Melun Val de Seine a également voté une motion défavorable. A ce jour, nous n'avons pas reçu de réponse du STIF...

Aménagement gare de Livry-sur-Seine

Depuis décembre 2005, deux trains directs le matin et deux le soir (en plus des omnibus) ont été mis en service par la SNCF. La fréquentation accrue des voyageurs (+ 60 personnes le matin) a généré un stationnement gênant aux abords de la rue de Melun, qui nécessite la création d'un parking de 40 places environ.

Il y a quelques années passaient de temps en temps à Livry des trains touristiques tirés par d'antiques monstres à vapeur : sifflet, escarbilles et panache de fumée, toute une époque...



Après de longues négociations, la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine prévoit :

- l'aménagement d'une aire de dépose minute et d'un emplacement taxi devant le bâtiment voyageurs.
- l'amélioration de la circulation des bus devant la gare SNCF.
- un parking de 40 places pour véhicules légers.
- les équipements et la signalisation nécessaires à la protection, la circulation des piétons et aux accès des personnes à mobilité réduite.
- des aménagements paysagers permettant de conserver le caractère rural de la gare.
- la réfection de la chaussée et des trottoirs dans l'emprise du projet, rue de Melun et l'arrivée du sentier Pouligny.

Les études sont en cours et les travaux débiteront après obtention de subventions, début 2009. Dans l'immédiat un nouvel arrêt du TRAM a été aménagé le long de la route départementale 39.

C. G.

ANIMATION

Dans le Mot du maire, M. Le Maout insiste sur la nécessaire implication des Livryens dans la vie de la commune.

Nous avons dans ces colonnes maintes fois rappelé que les associations grâce à qui le village est vivant ont besoin de nous. Les activités proposées sont variées et il y en a forcément une à laquelle vous pouvez consacrer un peu de temps, car venir acheter une barquette de frites à la Saint-Jean de l'ALJEC ou payer une cotisation à Livry Environnement, c'est bien, mais le plus important, à l'ALJEC, au Comité d'Animation ou dans n'importe quelle association, c'est de donner un coup de main pour monter le stand, faire cuire les frites ou tenir la buvette et ranger le soir.

Et quelle meilleure façon de s'intégrer, lorsqu'on arrive à Livry, que de participer ? On rencontre des gens, pour la plupart sympathiques, on fait connaissance, on partage un casse-croûte - on ne dira jamais assez l'influence du casse-croûte et du verre de chardonnay sur les relations humaines - et très vite on a l'impression d'avoir toujours été d'ici.



Toujours beaucoup de monde en janvier pour brûler les sapins et déguster crêpes, chocolat et vin chaud.

Des rapports humains chaleureux se tissent ici pour ceux qui veulent bien apporter leur temps, leur savoir-faire ou simplement leur bonne volonté à une des multiples activités proposées par les associations livryennes.

Le Livry de demain, c'est vous qui le ferez, alors autant faire en sorte qu'il soit le plus agréable et convivial possible

Ph. B.



Le 19 avril à la cave de la Villa du Nil se produisait IdeM, groupe pop-folk-rock, d'excellents musiciens et interprètes. Toutes les reprises des morceaux que nous aimons étaient là. Manquait seulement le public !



Des nouvelles de l'ARVAL

Nous avons laissé l'ARVAL, dans le Livry-Info de novembre dernier, faisant les vendanges du cru 2007. Que s'est-il passé depuis ?

Le 16 février, un professionnel chablisien est venu, muni de son sécateur électrique, nous donner un cours de taille, appliquant le dicton « qui taille court boit toujours ». La taille fut en effet sévère, mais c'est semble-t-il le secret d'une fructification optimale. Actuellement le cycle de la végétation reprend, la vigne débouresse, les premiers traitements anti-oidium et mildiou sont appliqués.



L'ARVAL compte cette année 130 adhérents qui peuvent être fiers d'avoir investi dans un vignoble de qualité. En effet, début mars, l'ARVAL a présenté son cru 2006 à un concours réunissant à Boissy-Saint-Léger les vignerons amateurs du Val-de-Marne, de l'Essonne et la Seine-et-

Marne, tant pour les vins rouges que pour les vins blancs. Le jury, composé de cavistes et de sommeliers, avait à déguster et noter 11 vins blancs. Notre Clos des Pierrottes 2006 s'est vu attribuer l'orchidée de bronze, donc la 3^e place, matérialisée par un diplôme désormais en bonne place dans le chai.

C'est quand même une satisfaction de voir les efforts déployés tant sur le terrain que lors de la vinification récompensés, par des professionnels du vin de surcroît. Le cru 2007 paraît supérieur en arôme et en goût et nous ne manquerons pas de le présenter au prochain concours. Sa mise en bouteille, le 12 avril, a donné l'occasion d'une dégustation et d'un petit buffet sur la place, au son des chansons à boire du groupe Coin de rue.

En attendant, pour nous donner le meilleur, la vigne continue d'être choyée. Rejoignez-nous.

Ph. B.

Lors de la mise en bouteille, les membres du bureau de l'ARVAL arboraient les superbes tabliers cousus et brodés spécialement pour eux par E. Valembois.



La mise en bouteille concrétise la fin d'une année de travail sur la vigne et le vin, l'aboutissement des efforts. La taille, elle, débute le nouveau cycle : bourgeons, feuilles, fleur, grappes, etc.



Sortez vos potées et suspensions fleuries pour égayer et contribuer au charme de notre village. Inscrivez-vous au concours des maisons fleuries en mairie, dès le 1^{er} juillet 2008.

AFFAIRES SOCIALES

TELEPHONE C.C.A.S. : 01 60 68 23 45

Bientôt les vacances

Une convention passée entre les communes de Livry et Vaux-le-Pénil prévoit l'accueil des enfants de 3 à 11 ans (si les deux parents travaillent) au centre aéré de Vaux. Le centre est ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires, en journée complète ou en demi-journée, avec ou sans repas.

Le service est financé en partie par la mairie de Livry et la part laissée à la charge des familles est calculée en fonction du quotient familial. Lors de l'inscription à Vaux-le-Pénil, vous devez fournir :

- le courrier de la mairie de Livry confirmant l'autorisation d'inscription
- le dernier avis d'imposition
- les numéros de CAF et de sécurité sociale.

Le service Jeunesse de Vaux propose également des activités pour les jeunes de 11 à 13 ans et de 14 à 18 ans. Les programmes sont disponibles en mairie ou au service Jeunesse de Vaux (Ferme des Jeux).

Pour tout renseignement :

- service Jeunesse de Vaux : 01 64 71 91 20.
- mairie de Livry : 01 60 68 25 83.

A. B.

Info CIL 77

Association loi de 1901, le CIL 77 (Comité interprofessionnel paritaire du logement de Seine-et-Marne) propose des produits et services pour les salariés du secteur privé non agricole comme :

- financer des travaux d'amélioration ou d'agrandissement (Pass-Travaux),
- aider à la première accession à la propriété,
- trouver un logement locatif social,
- donner un coup de pouce à la location grâce aux aides Loca-Pass (dépôt de garantie, garantie loyer et charges),
- faciliter la mobilité professionnelle,
- aider à faire face aux accidents de la vie, entre autres.

Pour tous renseignements plus complets, des documents sont à votre disposition au CCAS ou vous pouvez joindre directement le CIL 77 au 01 64 71 72 00.

Informations sociales en vrac :

● La téléalarme, un système simple qui rend de nombreux services : relié à un central, il alerte automatiquement gendarmerie, pompiers, Samu et permet de faire face à toute urgence médicale pour une personne seule, en pressant sur une poire ou en appuyant sur un bouton. Tous renseignements au C.C.A.S.

● L'Association de soins et services à domicile de la région melunaise - ASSAD RM - propose un nouveau service de "garde itinérante de nuit", à l'intention des personnes de plus de 60 ans, avec possibilités d'interventions multiples adaptées à vos besoins, de 20 heures à 7 heures.

Pour tout renseignement, contacter le 01 64 38 47 17.

● Pour la carte rubis, qui, rappelons-le, permet de voyager gratuitement sur le réseau A.P.T.R. de l'Ile-de-France, et la carte Améthyste - qui elle permet d'obtenir la semi-gratuité sur les lignes S.N.C.F. de la banlieue parisienne, de la R.A.T.P. du R.E.R., et même sur le funiculaire de Montmartre - la demande se fait auprès du C.C.A.S.

● Besoin que l'on vous porte vos repas à domicile ? Faites appel à Papy lunch, au 01 64 14 42 04.

Les bouchons créent des embouteillages

Problèmes de stockage (une tonne de bouchons représente un volume considérable) et d'acheminement (l'association destinataire est basée au nord de Paris) nous amènent à mettre fin à cette opération qui a mobilisé les bonnes volontés et permis de collecter en un peu plus d'un an près de 6 tonnes de bouchons.

La maman de Steven et toute sa famille remercient de tout leur cœur tous ceux qui ont contribué à cette collecte.

Communauté

d'agglomération

Melun

Val de Seine



Piste cyclable Melun-Livry

Prochainement la Communauté d'agglomération mettra en chantier une nouvelle piste cyclable entre Melun et Livry-sur-Seine. Longue de 3,5 kilomètres et large de 3 mètres, cette piste bidirectionnelle longera la promenade de Vaux, en bords de Seine, du Mail Gaillardon à Melun jusqu'à la gare de Livry. Le programme des travaux comprendra l'installation d'un éclairage public et le réaménagement du carrefour au pied de la côte Saint-Gemme, sur Vaux-le-Pénil. Une bande cycles monodirectionnelle de 600 mètres sera également aménagée du bas de cette côte jusqu'au Mail Gaillardon.

La durée des travaux sera de huit mois pour un coût total de 1 700 000 €. Le Conseil général de Seine-et-Marne participera à hauteur de 624 000 €, dans le cadre du Contrat Départemental de Développement Durable (C3D), et la région Ile-de-France versera 760 000 € pour ce projet.

Cette piste cyclable s'inscrit dans le schéma directeur des liaisons douces et des voies vertes de l'agglomération melunaise. Conçu pour offrir des alternatives à la voiture et faciliter la pratique du vélo, ce schéma représentera, à terme, 125 kilomètres de pistes cyclables et de voies vertes qui mailleront l'ensemble du territoire de l'agglomération. Elles constitueront autant de liaisons entre les communes et entre les équipements structurants de l'agglomération.

Sport passion 2008

Sport passion, le dispositif de stages sportifs d'une semaine pour les 6-17 ans organisé par la Communauté d'agglomération, fera son retour du 7 juillet au 29 août prochains. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. Pour réserver, contactez le service des Sports, puis retirez un bulletin d'inscription auprès de la Communauté d'agglomération, dans les mairies, ou téléchargez-le sur le site Internet, www.agglo-melunvaldeseine.fr.

Le site multisports installé au Tennis Club de Melun sera ouvert aux adolescents de 13 à 17 ans. Ils auront la possibilité de participer à des activités sportives ludiques et de s'immerger en pleine nature en participant à des courses d'orientation, en réalisant des parcours d'accrobranche et en pratiquant le ski nautique, le canoë-kayak, ainsi que différents sports collectifs. Deux sites proposeront des stages multisports aux 6-12 ans, à Montereau-sur-le-Jard et à Boissise-le-Roi. En fonction de l'âge et des envies des jeunes participants, ils pourront s'essayer au hockey, à l'ultimate, au base-ball, aux sports de raquettes, à l'athlétisme, aux activités gymniques et artistiques, au tir à l'arc, au roller, au golf... Sur les trois sites, deux matinées de piscine par semaine, le mercredi et le vendredi, seront également au programme.

Les activités commenceront à 9 h 30 et se termineront à 16 h, avec un accueil des enfants entre 9 h et 9 h 30, le matin, et un départ entre 16 h 30 et 17 h l'après-midi. Par ailleurs, pour faciliter la vie des parents, la Communauté d'agglomération mettra à leur disposition des navettes gratuites qui transporteront les enfants sur les sites comme les années précédentes. Une garderie sera assurée entre 8 h et 9 h et entre 17 h et 18 h sur les sites de Boissise-le-Roi et de Montereau-sur-le-Jard.

Informations pratiques :

Renseignements, inscriptions et contact coordinatrice :
Service des Sports - 01 64 79 25 11

www.agglo-melunvaldeseine.fr

Participation : 65 € ou 52 €* par semaine et par enfant (repas et goûter compris) pour les résidents de la communauté d'agglomération ; 80 € ou 64 €* pour les extérieurs (* semaine incluant le 15 août).

Le Bruit de Melun 28 et 29 juin

Programmation particulièrement dense samedi 28 juin, avec le retour d'un véritable fan du festival, **Cali**, qui va de nouveau faire danser, sauter, bouger les festivaliers avec ses chansons engageantes et engagées. Événement par ailleurs : le mythique **Daniel Darc** a choisi le Bruit de Melun pour venir présenter son nouvel album, « Amours suprêmes ».

Un jeune homme qui n'en finit plus de monter, **Thomas Dutronc**, sera également présent pour ce premier jour de festivités. Dans un autre style, le tout aussi prometteur rappeur belge **James Deano** viendra balancer le flow dévastateur de son premier opus, « Le fils du commissaire ». Enfin, pour la première fois au Bruit de Melun, un humoriste tiendra la vedette : **Thomas Vandenberghe** (dit "VDB") montera sur scène pour présenter son one-man-show « En Rock et en Roll », ou comment rire d'un genre musical qu'il connaît bien.

Dimanche 28 juin, **Luke** reviendra mettre le feu au stade Paul Fischer, comme il l'avait déjà fait en 2005, avec son nouvel album « Les enfants de Saturne ». En écho, les trois compères de **BB Brunes**, indéniablement la révélation rock de l'année, viendront dynamiser cette journée.

Egalement présente lors du Bruit de Melun 2005, la dizaine de furieux de **Babylon Circus** reviendra nous faire partager sa passion du ska et des rythmes bien "roots". On verra aussi les Cocoon, les Swinkels...

La scène locale ne sera pas en reste, avec pas moins de dix représentants tout au long de ces deux jours ! Le samedi, Funde, Ed-Åke, Chemempa, Les Invités et Les Chats Rues seront dans la place. The Olympic Dragons, Smokin'Fuzz, Madame de Montesper, Alexx & Moonshiners et Copernic leur emboîteront le pas le dimanche. De quoi découvrir toute la diversité et la richesse de l'offre musicale de l'agglomération melunaise et de la Seine-et-Marne !

Bien entendu, de nombreuses animations permettront aux festivaliers de se détendre et de nourrir leur corps comme leur esprit avec, notamment, le village associatif, lieu de rencontres et d'échanges regroupant des structures qui œuvrent dans le milieu musical et qui agissent en matière de santé publique. Comme les années précédentes, un accent tout particulier sera mis sur l'accès des personnes à mobilité réduite. Enfin, dans la continuité des initiatives développées lors des dernières éditions, chaque étape de la préparation de la manifestation sera menée en tenant compte des différents aspects du développement durable, avec l'objectif de faire du Bruit de Melun un véritable festival éco-responsable.

Informations pratiques :

www.lebruitdemelun.com - 01 64 52 10 95. Tarifs : en prévente (jusqu'au samedi 28 juin, à 12 h) : 17 euros (tarif plein) - 13 euros (tarif réduit) - 30 euros (forfait 2 jours) ; à la séance : 20 euros - 35 euros (forfait 2 jours).

ÉTAT CIVIL

Naissances :

MATTEU Méline le 27/10/2007
BOUTILLON-DUFLOT Ludivine le 10/01/2008

Mariages :

LE MAOULT Alain et
HUSSON Axelle le 29/10/2007
LANDAUR Paul et
ADELLE Salina le 25/01/2008
WOLF Roland et
CHAVANNES Monique le 10/04/2008

Décès :

HUDEC Marguerite, veuve FAUCHART le 07/11/2007
HRABEC Marie, veuve BOUZINHAC le 16/11/2007
MASTON Marie, veuve LECOMTE le 17/11/2007
WACK Suzanne, veuve JARILLOT le 22/12/2007
CHELL René le 24/12/2007
ROUX Irénée le 13/01/2008
BERNABLE Marie-Madeleine,
épouse LE MEUR le 31/01/2008
FERON Denise, veuve OLLIVIER le 26/02/2008
DESCHAMPS Archange le 27/02/2008
AUBOIS Jeanne le 29/03/2008
CHEVAL Odette, veuve COLNEL le 04/04/2008
DOUMENC Pauline, veuve CHAILLOT le 16/04/2008

Le bloc-notes...

F.N.A.C.A.

Anciens Combattants

Au moment où ce bulletin est sous presse, le comité et ses amis passent une semaine en Bretagne, à la découverte du Finistère-Sud : Pont-Aven, Concarneau, le pittoresque village de Locronan, l'île de Groix, Quimper et bien d'autres sites encore.

Le 7 septembre est prévue la réception de nos amis de Semur-en-Auxois, pour la quatrième fois. Comme à chaque retrouvailles nous leur ferons visiter un coin de notre belle région.

Enfin le 6 avril dernier, nous participions au traditionnel repas du comité de Bois-le-Roi, avec lequel nous entretenons d'excellents rapports.

NOUVELLES PAROISSIALES

Les 4 et 11 mai était célébrée la première communion et le 1^{er} juin la profession de foi, à Vaux-le-Pénil, pour huit enfants de Livry.

L'église continue donc de vivre et de grandir avec cette initiation des enfants à la vie chrétienne avec leurs parents. Il est heureux de constater que des familles ont encore le souci que leurs enfants découvrent la vie du Christ et qu'au-delà du baptême ils soient partie prenante dans cette démarche. La catéchèse commence à 8 ans en CE2. Inscriptions en septembre à Vaux-le-Pénil.

Après nous avoir accompagnés pendant 7 ans, le père Éric Chambolle est appelé à d'autres fonctions pour la rentrée de septembre. Il célébrera donc sa dernière messe à Livry le samedi 21 juin à 18 h 30.

A l'issue de cette célébration vers 19 h 30 la paroisse vous invite tous à partager le verre de l'amitié. Très présent dans le village, il nous a fait avancer dans la foi et a apporté à notre église dynamisme et ouverture. Maintenant à nous de continuer le chemin !

Nous avons appris avec tristesse le décès en mars dernier de Marie-Antoinette Ranson (sœur Jean Noël). Ses obsèques ont été célébrées dans la Somme où elle résidait près de sa famille. Pendant une quinzaine d'années passées à Livry, elle s'était beau-

coup occupée de la catéchèse et des jeunes. La messe du samedi 19 avril à Livry a été célébrée à son intention. Paroisse de Livry : 01 64 09 02 11.

LES PETITS MINOTS

Lors de l'assemblée générale de l'association, en janvier, un nouveau bureau a été constitué. Il se compose de : Geneviève Laumonier, présidente ; Barbara Penninckx, trésorière ; Marie-France Laatar, secrétaire.

Ce nouveau bureau et tous les membres présents assureront la



Le 22 février, pour Carnaval, les Petits Minots et la section des petits de maternelle ont défilé dans Livry et, ci-dessous, la tribu des Petits Minots avec les mamans et l'animatrice Mme Ntim.



continuité des différentes activités proposées aux enfants et aux adultes qui les accompagnent, et ce comme les années précédentes. Ainsi nous avons partagé avec les petits de l'école maternelle un spectacle de marionnettes et un goûter. Les enfants ont fabriqué leur panier afin de ramasser les œufs dispersés dans le jardin.

Nous avons chanté au foyer-résidence le mercredi 14 mai dans l'après-midi et nous organiserons notre pique-nique le vendredi 13 juin. Nous avons également prévu de participer au bric-à-brac du Comité d'animation et en novembre nous serons au salon de l'artisanat de l'ALJEC.

Nous comptons à ce jour 56 enfants inscrits qui viennent aux activités le matin, ainsi que le mercredi où nous proposons des séances d'éveil sonore et musical et d'éveil corporel.

Nous tenons à remercier les membres de l'ancien bureau pour le travail réalisé et en particulier l'ancienne présidente Susan Nicolet. Tous les parents et grands-parents, avec les enfants, seront les bienvenus. Vous pouvez vous renseigner tous les matins au local Petite Enfance ou auprès de la présidente (01 60 68 68 05) ou de la secrétaire (01 60 68 76 40).

LIVRY ENVIRONNEMENT

Livry Environnement a mené depuis 1998 de nombreuses actions pour l'amélioration de la desserte ferroviaire de la rive droite de la Seine et surtout de la gare de Livry. Un projet de desserte présenté par le Syndicat

Le bloc-notes...

des Transports d'Ile-de-France prévoit pour décembre 2008 de doubler le nombre de trains entre 6 h et 23 h. Ainsi, la desserte de la gare de Livry, du lundi au vendredi, sera assurée par 39 trains à la place de 19. Celle des samedis et dimanches sera assurée par 33 trains à la place de 9.

Cette bonne nouvelle s'accompagne cependant de mesures défavorables. En effet, la destination de Paris ne sera désormais accessible qu'au prix d'une correspondance à Melun. Il est également prévu la suppression du train de 6 h 57. De plus, les horaires de départ de la gare de Lyon sont totalement remaniés. Ainsi l'actuelle desserte de 17 h 13, 17 h 45, 18 h 31, 19 h 13 sera remplacée par une desserte à 17 h 01, 17 h 31, 18 h 01, 18 h 31, 19 h 01. Ces nouveaux horaires peuvent engendrer un allongement du temps de transport dû à l'attente en gare.

Les représentants de l'association travaillent avec les élus locaux et régionaux ainsi qu'avec la SNCF et le STIF pour améliorer la desserte à l'heure de pointe. Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter l'association Livry Environnement. Tél. 01 64 09 63 10.

A.L.J.E.C.

Plus de 70 enfants ont profité de l'après-midi récréatif offert par l'ALJEC le samedi 29 mars. Déguisés qui en princesse, qui en super-héros ou autre personnage fantastique, les enfants sont arrivés vers 15 heures, accueillis par une souris géante qui leur proposait de se faire maquiller. Beaucoup se sont laissé tenter. Petits devant et



grands derrière, tous étaient fascinés par le spectacle MagiComic de Chris et Sarah et certains sont montés sur scène sous les acclamations de leurs camarades pour participer aux tours alliant clownerie, magie et illusion. Après le goûter - un grand merci aux parents ayant confectionné les gâteaux -, place aux jeux musicaux encadrés par les artistes. A 18 heures, ils avaient bien du mal à quitter la piste.

Ouverts à tous, les Jeudis de l'ALJEC rassemblent chaque jeudi au foyer Gaston-Magat à partir de 14 h 30 de 30 à 50 personnes pour une rencontre conviviale se terminant par un goûter.

Une fois par mois une sortie extérieure à Livry est proposée. Le programme depuis septembre 2007 fut le suivant : Troyes et ses musées ; le Gâtinais pour un déjeuner-cabaret ; Saint-Denis et la visite du Stade de France ; le dépôt-musée des chemins de fer à Longueville ; Rungis et les

La foule se pressait nombreuse le 1^{er} mai au vernissage du 30^e Salon d'art de l'ALJEC, dont l'invité d'honneur était J. de Maximy, peintre résident à Samois, ayant exposé dans de prestigieux salons. Le commissaire du salon, J.-P. Bandini, a annoncé que ce 30^e salon était le dernier pour lui (il a organisé les 20 derniers salons et G. Lavieq les 10 précédents). L'ALJEC, si elle veut que son C final qui signifie culture garde son sens, se doit de lui trouver un successeur à la hauteur.

Ont entre autres été primés deux habitués des cimaises de Livry, Th. Citron et C. Demoulin, et en sculpture Ph. Tabuteau pour ses amusants sujets en ferraille de récupération.



Le bloc-notes...

halles au petit matin ; XIII^e arrondissement de Paris, visite du quartier chinois ; musée de la Maréchalerie à Misy-sur-Yonne. Ces déplacements se font en covoiturage, en car ou en train. N'oublions pas la choucroute du 16 mars, très appréciée de tous. Le programme 2008-2009 sera dévoilé à la rentrée de septembre et comprendra un séjour de quelques jours en province. Un dernier mot pour rendre hommage à MMmes Buchet et Jarillot dont nous poursuivons l'œuvre.



L'entrée sur le Stade de France de la délégation de l'ALJEC (rassurez-vous, ce n'est pas notre présence qui a fait fuir les spectateurs).

LA CHESNAIE

Le 11 avril, après le vernissage de l'exposition de tableaux de G. Caramante, un repas niçois préparé par Charly traiteur réunissait près de 80 convives à la Chesnaie dans une excellente ambiance.



Calendrier du trimestre
- anniversaires, à 15 h 30 : 25 juin ;
- cinéma, à 16 h : 3 juin ;
- loto, à 15 h 30 : 12 juin ;
- présentation de vêtements, à 15 h 30 : 16 juin ;
- « chansons de ma jeunesse », présentées par Jacques, à 15 h 30 : 19 juin.

U.S.L.S.

En décembre dernier, la marche à Montmartre a permis à 60 membres de l'USL d'arpenter les rues de la butte, à la plus grande satisfaction de tous.



Si les escaliers de la butte sont durs aux miséreux, comme le chantait Patachou, les marcheurs de l'USL les ont gravis avec facilité et dans la bonne humeur de rigueur à l'USL, protégés par les ailes des moulins.

DONNEURS DE SANG

Allons-nous vers une pénurie de sang ?

Les appels sont de plus en plus nombreux (journaux, télévision, radio)... mais toujours pas assez de donneurs.

Nous comptons sur vous lors de la prochaine collecte qui aura lieu dans la salle de l'ancien restaurant scolaire le mercredi 25 juin de 16 à 20 heures. Et n'oubliez pas de vous inscrire à notre voyage des 6 et 7 septembre à Nevers et Bourges auprès de Mme Margat, 10, rue de l'Aunois, à Vaux-le-Pénil, ou M. Fichot, 17, allée des Bouleaux à Livry.

Composition et impression
Imprimerie M.M. - ☎ 01 64 10 46 46 - Vaux-le-Pénil